

Saint Gervais

BULLETIN MUNICIPAL - JUILLET 2019



Édito

L'inauguration de notre gîte communal de groupes a eu lieu le 18 mai en présence de monsieur le sénateur Michel Savin, de madame la députée Élodie Jacquier-Laforge, de Madame Laura Bonnefoy et Bernard Perazio, vice-présidents du département, et de Frédéric de Azevedo, président de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté. Les personnalités présentes ont visité cet équipement communal sur le parcours de la ViaRhôna à cinq kilomètres du canyon des Écouges, l'un des plus beaux sites de canyoning de France. Rappelons que ce gîte est le premier à proposer un accueil de groupes à proximité de ces sites touristiques. Il a vocation à redynamiser le village et pérenniser l'économie locale, notamment les commerces dont l'implantation est prévue dans un avenir proche. La location de ce bâtiment augmentera à terme les ressources de la commune.

De plus amples informations sur cette réalisation vous sont données dans le dossier de ce nouveau bulletin municipal.

Je souhaite également donner des nouvelles de l'évolution du projet d'aménagement de la zone de la Révérence à tous les

habitants qui attendent avec une légitime impatience l'ouverture de commerces et de services de proximité. Sauf recours de l'association de riverains, le projet devrait prendre forme à la fin de l'année ou au début de l'année 2020.

Enfin, l'été sera marqué par les travaux de rénovation du pont sur l'Isère. Cet ouvrage qui relie depuis 1953 notre commune à celle de L'Albenc et voit le passage de 4 000 véhicules par jour doit en effet être maintenu en bon état. Une circulation alternée pour les voitures sera donc mise en place de juillet à décembre et une interdiction de passage sera imposée aux piétons et aux 3,5 tonnes.

Parallèlement les travaux de sécurisation de la route des Écouges débutés en 2015 se poursuivront (falaise et encorbellement) à l'automne.

L'été a bien commencé à Saint-Gervais avec notre traditionnelle fête du village qui a été l'occasion de rassembler les habitants dans la cordialité et la convivialité.

A tous je souhaite un bel été !

Monique FAURE, maire.

Infos pratiques et Etat Civil

Horaires de la Mairie

11, place du Village
04 76 64 77 06
mairie.st-gervais@wanadoo.fr
La mairie est ouverte au public le lundi et le vendredi de 13h30 à 17h00, le mardi de 13h00 à 19h15, et le jeudi de 13h30 à 18h00.
Tous les matins l'accueil du public et l'accueil téléphonique sont assurés par l'Agence postale.
Permanences du maire : sur rendez-vous les lundis et jeudis après-midis, et sans rendez-vous les mardis de 15h00 à 18h00.

Horaires de l'Agence postale

11, place du village
04 76 64 78 00
apcsaintgervais@orange.fr
 L'Agence postale est ouverte les lundis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 les mardis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h15.

Les services de l'Agence postale : Opérations postales, opérations bancaires de dépannage (dépôt, retrait). Achat des cartes de cantine, de garderie pour les 3 écoles du regroupement scolaire.
Réservation des salles communales (salle des fêtes et maison de la Drevenne).

Fermeture des bureaux durant la période estivale

La Mairie sera fermée du lundi 5 août au vendredi 16 août inclus.
Les bureaux réouvriront le lundi 19 août 2019.

Les numéros utiles des services intercommunaux

Électricité-Eau-Assainissement : ZA les Levées 38470 Vinay. 04 76 36 90 57.
SICTOM Sud Grésivaudan (déchets ménagers) : 150 route de la Croix de May : 04 76 38 66 03. Toutes les informations relatives au tri sont disponibles sur www.sictom-sud-gresivaudan.org.
Merci de respecter les points d'apports volontaires, en ne déposant aucun objet ou sac à côté des moloks.
Attention, en cas d'incivilité, toute personne surprise à effectuer un dépôt sauvage sera verbalisée d'une amende de 200 € par les "gardes verts" du SICTOM.

Rappel

Les horaires de la déchetterie de Vinay :

ZA les Lévées, 38470 Vinay. Lundi, mercredi et jeudi : de 13h30 à 18h00, mardi et vendredi : de 09h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00. Samedi : de 09h00 à 18h00

Les horaires de la déchetterie de Saint-Quentin-sur-Isère :

Impasse de la rue Aigue - 38210 Saint-Quentin-sur-Isère. Lundi de 14h00 à 18h00 ; mercredi et samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Les horaires de la Bibliothèque Intercommunale Saint-Gervais / Rovon :

Lundi 16h30-19h00, mercredi 14h30-17h00, jeudi 16h30-19h00.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Pour toute question relative à cette taxe, merci de consulter le site : www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

Informations sur la station d'épuration

La station est en service depuis le début d'année est fonctionne parfaitement. La période d'essai a permis d'affiner quelques petits détails d'exploitation. La station a une capacité de traitement de 750 équivalent-habitants. Il y a actuellement 160 abonnés raccordés sur Saint-Gervais (soit environ 380 habitants) et 25 abonnés sur Rovon (60 habitants) soit un total de 440 habitants. La marge restante permettra de traiter les eaux usées de nouvelles constructions ou alors d'habitations existantes qui deviendront raccordables suite à des extensions du réseau.

Etat Civil Depuis décembre 2018

Naissances

BOUAMARA Baya, née le 5 janvier 2019
PICQUET Elio né le 19 janvier 2019
Gentil Leeloo née le 2 mai 2019
LEONETTI Matys le 3 juin 2019

Décès

LISTO Vincenzo le 10 janvier 2019
BILLARD Georges le 10 avril 2019
MAYOUSSIER Lionel le 27 avril 2019

Mariage

LUCIEN Léonard et DUMAS Frédérique le 12 janvier 2019

Brèves Mairie

Vous avez dit GEMAPI ?



Peut-être avez vous entendu parler du GEMAPI, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Depuis le 1^{er} janvier 2018, cette compétence a été confiée aux intercommunalités par les lois de décentralisation de 2014 et de 2015. Concrètement, cette compétence induit un certain nombre de travaux (aménagement des bassins versants, entretien et aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau, défense contre les inondations, protection et restauration des zones humides) à réaliser pour veiller à l'équilibre écologique et prévenir les risques. Cette compétence nouvelle s'inscrit dans la même lignée que l'eau, l'assainissement collectif et pluvial qui sont des compétences prises en charge par la communauté de communes au 1^{er} janvier 2018. Pour financer la GEMAPI, cette nouvelle charge qui incombe à notre intercommunalité, les élus du territoire ont décidé de ne pas créer une nouvelle taxe sur les contribuables (comme le permettait la loi) mais de faire appel à un « effort collectif » des communes.

Travaux sur le pont de Saint-Gervais, circulation perturbée !

Cet ouvrage datant de 1953 souffre des ravages du temps. Les travaux de réfection prévoient la réfection des super structures dont l'étanchéité du tablier, le remplacement des joints de chaussée, la réfection des bétons dégradés, la mise en œuvre d'un revêtement d'étanchéité sur certaines parties, et la remise en peinture. Les travaux débuteront en juillet et devraient se terminer en décembre.

Circulation maintenue en alternat

La circulation sera maintenue jour et nuit pour les poids lourds

(inférieur à 3,5 T), les voitures et les cycles durant la durée du chantier grâce à la mise en place d'une voie provisoire de 3 m côté aval ou amont en fonction de la nature des travaux. Quelques coupures de circulation sont cependant envisageable la nuit. La circulation piétonne est coupée pendant toute la durée des travaux. Un itinéraire de déviation est prévu pour les poids lourds de plus de 3,5 T. Cependant les bus scolaires seront autorisés à circuler sur le pont. Enfin, côté Albenc, la liaison cycles depuis la RD35 est maintenue vers la voie verte et depuis la voie verte 2 vers la RD 35.

La cure, bâtiment remarquable

La cure de notre village a été rénovée. Une réhabilitation nécessaire au titre de la conservation du patrimoine pour ce bâtiment dont une enquête diocésaine de 1893 indique qu'il s'agit d'un « presbytère ancien ayant été réparé en 1861 ». Les linteaux monolithes taillés en accolade de sa façade sud pourraient dater XVI^e siècle, voire se poursuivre au début du XVII^e siècle en Dauphiné. On peut également voir des baies dont les arêtes sont abattues en chanfrein, avec congé comme pour la petite fenêtre du premier étage datant du XV^e ou XVI^e siècle. Quant aux linteaux délardés en arc segmentaire, là aussi, il est fort probable de les dater au plus tard au XVII^e siècle. (Précisions données par le service du patrimoine du Sud Grésivaudan)



Le gîte communal Au fil de l'eau

Le 18 mai dernier été inauguré le gîte communal de groupes de Saint-Gervais. Cette ancienne scierie entièrement rénovée en 2019 est le premier équipement communal de la région à proposer un hébergement de groupes. Visite guidée !

«Cet équipement touristique s'inscrit dans le projet de véloroute porté par le département dans le cadre du plan de relance, qui vise à encourager le développement du cyclotourisme, à renforcer l'attractivité du Sud-Grésivaudan et à dynamiser son économie touristique », souligne Monique Faure, maire de Saint-Gervais. « Ce plan doit s'accompagner de solutions d'hébergement. Or notre région propose de nombreux sites touristiques mais, à ce jour, les seuls hébergements de groupes se situaient sur le plateau du Vercors. Ce nouvel équipement, au-delà du fait qu'il va stimuler notre village, répond donc à un réel besoin en terme d'hébergement, ce qui n'a pas échappé à l'État et le département qui ont subventionné les travaux de rénovation à hauteur de 520 000 euros. »

Un gîte spacieux et confortable

Baptisé Au fil de l'eau, le gîte de Saint-Gervais, d'une capacité de 15 personnes, est réservé à l'accueil collectif de familles ou de groupes.



Le gîte est composé d'une maison de maître et d'une annexe à usage d'espace détente et de jeux couverts (ping-pong) d'une surface de 217 m² au total. La réhabilitation du bâtiment a été réalisée dans les règles de l'art et a privilégié les matériaux naturels (bois et la terre crue)

Le bâtiment est composé de cinq chambres équipées de salles d'eau, d'une salle commune de 25 m² et d'une cuisine équipée (réfrigérateur, plaques de cuisson, lave-vaisselle...) ouverte sur l'espace salle à manger d'environ 40 m². Les deux terrasses, l'une côté jardin orientée à l'est et l'autre orientée au sud, permettent de suivre la courbe du soleil confortablement installé dans une chaise longue.

Enfin la chambre, la salle de bains et les toilettes du rez-de-chaussée sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. La commune espère d'ailleurs à terme obtenir le label d'État Tourisme et Handicap.

Suite à l'inauguration, la première location a eu lieu le long week-end de l'ascension.

La gestion du gîte

La gestion du gîte comprenant l'état des lieux d'entrée et de sortie, la remise des clés, le ménage et le suivi administratif (envoi des contrats) sera assurée par Marie-Lou Durant, habitante la commune, place du village. C'est donc en voisine qu'elle assurera un accueil cordial des groupes avec sa petite auto-entreprise.

L'entretien des espaces extérieurs sera assuré par nos agents techniques.

La promotion du gîte

Afin d'assurer la promotion du gîte *Au fil de l'eau*, la commune



travaille en partenariat avec l'office de tourisme de la communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère (voir le guide hébergeurs paru en avril dernier) et le réseau du label Gîtes de France.

Le gîte est également répertorié sur le site Internet www.grandsgites.com qui recense les gîtes de groupes en France ainsi que sur le site Vercors-gtv.com de l'association Les grandes traversées du Vercors qui regroupe près de 70 professionnels au service des randonneurs sur les multiples itinéraires de randonnée du Vercors. Le gîte est également présent sur le site de la commune et des contacts ont été pris avec les fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique de l'Isère Fontbesset, de cyclotourisme et de canyoning afin de favoriser l'hébergement de groupes dans notre gîte communal.

Enfin, Marie-Lou Durant anime une page Facebook dédiée au gîte.

Fonctionnement du gîte de groupe

Il est de ce fait obligatoirement loué dans sa totalité. Le gîte sera ouvert toute l'année. Il pourra être loué le weekend (minimum deux nuitées) ou à la semaine en basse et moyenne saisons. En haute saison il sera loué uniquement à la semaine.



Un moment convivial à l'occasion de l'inauguration.



Pour toute réservation contacter la gestionnaire au : 07 67 06 31 62
ou par mail : aufildeleau38470@gmail.com

Les tarifs des locations

- **Haute saison** - Noël, jour de l'an, vacances de février et juillet/août : 1 400 € la semaine ;
- **Moyenne saison** - mai, juin, septembre : 1 100 € la semaine et 500 € le weekend ;
- **Basse saison** - janvier, février hors vacances scolaires, mars, avril, octobre, novembre, décembre hors vacances scolaires : 900 € la semaine et 500 € le weekend.

Un forfait ménage d'un montant de 150 € sera demandé aux occupants sauf s'ils s'engagent à effectuer eux-mêmes le ménage des lieux.

Le budget 2019

À l'occasion du conseil municipal du 9 avril dernier, vos élus ont approuvé le compte de gestion et le compte administratif 2018. Ils ont également voté l'affectation du résultat de clôture 2018 aux comptes 2019, et l'ensemble du Budget Primitif 2019 ; en voici les grandes lignes :

La section de Fonctionnement : 669 892,91 €

Elle retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. Elle est indispensable à la vie de la commune.

- ▶ Les salaires, charges, cotisations du personnel communal, 178 540 €
- ▶ Les coûts de fonctionnement généraux qui incluent les énergies, les travaux d'entretien des bâtiments, des voies et réseaux, etc., 139 742 €
- ▶ Les services et charges territoriales au chapitre 'autres charges de gestion courante', 67 000 €
- ▶ Le CCAS, les indemnités des élus, les cotisations, les formations, le service incendie, etc., 50 188 €
- ▶ Les remboursements des intérêts d'emprunts et les charges financières exceptionnelles, 32 590 €
- ▶ Une part d'autofinancement prévisionnel d'investissement, 165 000 €
- ▶ Une réserve pour les imprévus, 29 233 €

Pour alimenter le budget de Fonctionnement

Les impôts locaux, qui ne représentent qu'une partie du budget de fonctionnement communal.

- ▶ Le chapitre 'impôts et taxes', hors attribution de compensation, est estimé à 213 529 €, dont 181 000 € représentent le produit attendu des taxes foncières et taxes d'habitation.

Le reste est pour l'essentiel :

- ▶ L'attribution forfaitaire de compensation, ancienne taxe professionnelle, réduite de 3% cette année en faveur de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations), 102 419 €
- ▶ Les dotations, compensations et participations de l'État et des collectivités, environ 71 000 €
- ▶ Les recettes de location de l'ancienne gendarmerie et du gîte communal de groupes, évaluées respectivement à 60 000 € et 12 000 €, soit un total de 72 000 €
- ▶ D'un point de vue comptable, on intègre également le résultat de Fonctionnement 2018 à l'article R002 du budget, les revenus des services communaux, produits divers, et les travaux réalisés en régie, 27 000 €, que l'on équilibre en section Dépenses d'Investissement.

La section d'Investissement : 1 036 157,31 €

Elle présente les programmes nouveaux et en cours, les travaux d'infrastructures, ainsi que leur financement sur fonds

propres, par des dotations, des subventions ou des capitaux empruntés. À noter : cette section est celle qui par nature a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité. La plus grosse partie du budget est consacrée au Projet Gîte dont la réalisation s'achève cette année :

- ▶ Travaux restant dus, 448 000 €
- ▶ Le capital restant de l'emprunt court-terme 'Projet Gîte', 344 000 €

Pour le reste :

- ▶ Le remboursement du capital des emprunts en cours, plus frais de caution, pour environ 72 500 €
- ▶ Les constructions et travaux sur les bâtiments publics, un gros poste voirie, y compris des travaux d'accessibilité et de sécurisation, 71 979 €
- ▶ Des frais d'étude, immobilisations incorporelles, 10 000 €
- ▶ Une réserve pour dépenses imprévues de 51 758.31 € ; cette somme est ajustée de manière à parfaire l'équilibre budgétaire.
- ▶ Pour des raisons comptables on intègre également les travaux menés en régie pour une somme de 27 000 € et certains frais d'étude, 10 920 €, qui sont équilibrés au chapitre des Recettes d'Investissement.

Le Financement, quelques points remarquables

Il y a un an déjà, nous mentionnions les efforts du Maire, des élus et du personnel communal, pour obtenir toutes les subventions possibles afin d'accompagner les travaux sur notre commune.

- ▶ Cela se concrétise, et l'estimation des versements 2019 est d'environ 418 000 €
- ▶ On y ajoutera la compensation sur la TVA d'un montant de 20 800 € cette année.

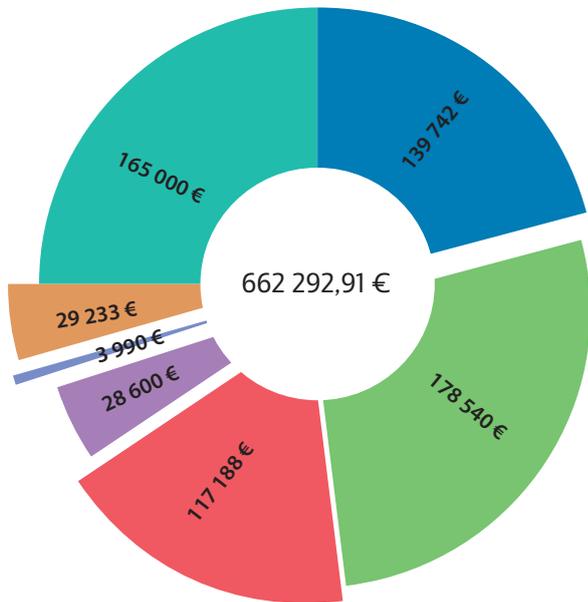
Au total, sur quelques années, presque 500 000 € viennent donc en abondement de l'effort communal. Ces subventions, dotations ou compensations manifestent la reconnaissance des projets menés, et aident à enrichir le patrimoine communal de Saint-Gervais.

Le reste du financement tient en trois grandes catégories :

- ▶ La vente immobilière de la zone dite « Aud » proche de la RD1532, 170 000 €
- ▶ Le résultat d'investissement reporté, principalement le montant de l'emprunt gîte non encore consommé, 238 935 €
- ▶ Les fonds propres de la commune, 165 000 €
- ▶ Et s'ajoutent quelques collectes de taxes, dons et autres, 12 500 €

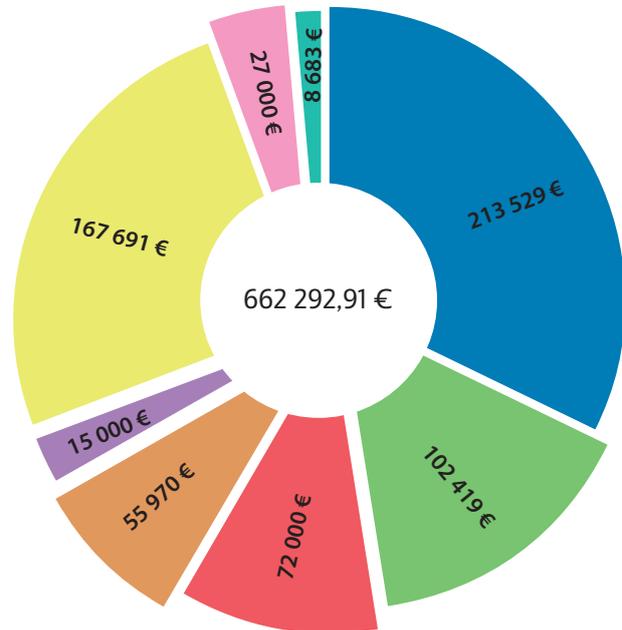
Note : Pour des questions de simplification et de lisibilité, des sections ont été regroupées et la plupart des chiffres arrondis.

FONCTIONNEMENT DEPENSES



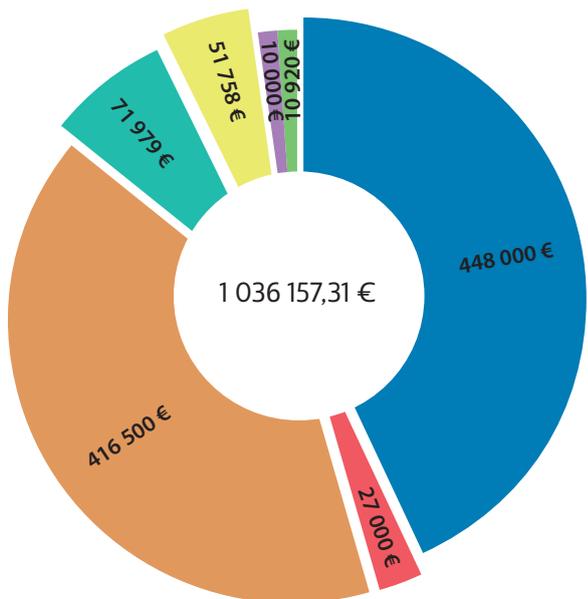
- Charges générales
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Autres charges (divers)
- Réserve pour dépenses imprévues
- Virement à l'investissement

FONCTIONNEMENT RECETTES



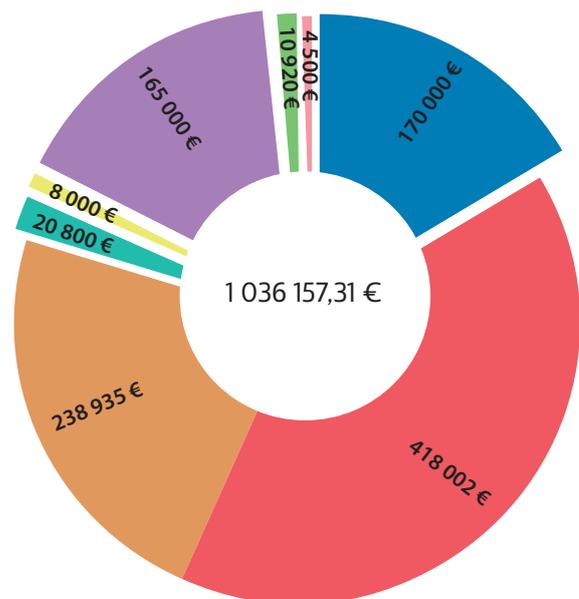
- Impôts et taxes (hors att. de compensation)
- Attribution de compensation (ancienne TP)
- Autres produits de gestion courante
- Dotations et participations
- Atténuation de charges
- Résultat de fonctionnement 2018 reporté
- Travaux effectués en régie courante
- Autres (Produits divers)

INVESTISSEMENT DEPENSES



- Immobilisations en cours de construction
- Travaux effectués en régie
- Remboursements d'emprunts
- Immobilisations corporelles
- Réserve pour dépenses imprévues
- Immobilisations incorporelles
- Opération comptable interne

INVESTISSEMENT RECETTES



- Emprunt court terme
- Subventions d'investissement
- Résultat d'investissement 2018 reporté
- FCTVA
- Taxe d'Aménagement
- Affectation du fonctionnement
- Opération comptable interne
- Autres (Dons, Cautions)

D.P SAMBO et KRAV MAGA

Fort de 45 ans d'expérience dans le monde des arts martiaux (judo, karaté, sambo, viet-vo-dao...), Claudio Frison a créé et ouvert le club D.P SAMBO et KRAV MAGA de Saint-Gervais en 2015.

Diplômé FFST et Ceinture 6e degré, il vous fait découvrir des techniques de défenses simples mais d'une efficacité redoutable issues des meilleurs experts russes.

Ces cours sont dispensés le lundi et jeudi à partir de 18h30 dans la salle des fêtes de Saint-Gervais désormais rénovée.

Les deux premiers cours sont gratuits.

Allo : 0682956447



Coupe Rhône-Alpes de Vélo et VTT Trial



Le dimanche 9 mai s'est déroulé sur le terrain du Trial Club de Saint-Gervais-le-Port la 2e coupe Auvergne Rhône-Alpes de VTT Trial.

113 concurrents étaient réunis pour l'occasion malgré le vent froid. Dans la catégorie « Elite » c'est Clément Meot, un pilote du sud de la France, qui monte sur la première marche du podium, suivi par Nathan CHARRA du club Vélo Saint Ju 07 et Noah Cardona de Montpellier. Le club de Saint-Gervais à quand à lui remporter 6 podiums :

Pour leurs premières compétitions en catégorie poussin Thibault Jourdan et Ethan Barbero sont respectivement 2^e et 3^e. Ninon Termoz est 2^e en féminine, son frère Nolan également 2^e en minime. 1^{ère} catégorie Expert, Nicolas Casuccio, un ancien pilote du club qui revient fort. Et en National, Rémi Jaillet termine 3^e. Sans oublier tous les autres pilotes du club, Pierre, Julien, Hugo, Nathan, Pacôme, Enzo, Axel Cihan, Yvann, Lucas et Maxence qui n'ont pas démerité. Félicitations à tous les participants, et à tous les coureurs du club de Saint-Gervais qui ont fait briller les couleurs de leur club bien que le soleil soit resté caché toute la journée.

Des nouvelles de la Trace

Le printemps arrive et nous sortons du calme de l'hiver pour commencer à rentrer doucement dans la période plus active. Même si l'hiver a été tranquille et nous a permis de nous ressourcer il s'est passé pas mal de choses aux Ecouges ces derniers mois. Voici un petit résumé !

Courant février 2019 la visite de la commission de sécurité guidée par Monique Faure Maire de Saint Gervais a eu lieu. Elle a validé les travaux effectués ces deux dernières années pour nous permettre d'accueillir des mineurs en Hiver. Nous sommes sur les chapeaux de roues et un séjour Trappeur Hivernal est dorénavant et déjà en préparation pour l'hiver prochain. Nous avons accueilli une vingtaine de nos plus fidèles bénévoles début février pour vider la ferme avant l'assemblée générale. Et la neige fut de la partie ! Près d'un mètre est tombé entre le samedi et le dimanche et la plupart de nos convives sont restés une nuit de plus en attendant que les routes soient plus praticables.

Une équipe de tournage de TF1 qui venait réaliser un reportage sur le massif des Coulmes et du Vercors Nord est passée par le gîte. Les élèves de 5^{ème} du collège de Villard de Lans ont bien choisi le créneau pour venir découvrir les Ecouges. Ils ont eu la chance d'assister à une démonstration de débardage à cheval pendant les coupes de cet automne. Le département a opté pour ce savoir faire ancestral afin de préserver les abords de la Corerie.



Propriétaires de chiens : Veillez à la sécurité de votre facteur !

L'an dernier, 215 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne-Rhône-Alpes.

La plupart du temps ces morsures sont imputables à des chiens réputés gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant. Tous les propriétaires de chiens sont donc concernés par ce risque, qui engage leur responsabilité pénale.

Afin de permettre à votre facteur d'effectuer sa tournée en toute sécurité, la Direction exécutive Auvergne Rhône Alpes vous remercie de veiller à la conformité de votre raccordement postal:

- une boîte aux lettres accessible, à l'extérieur de votre propriété (il ne faut pas que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou un grillage)

- une sonnette en état de marche à l'extérieur de la propriété.

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur pour éviter tout accident.



Le facteur vous alerte

Votre chien peut mordre



Randy a mordu le facteur en passant sa tête à travers le grillage du jardin

15 jours d'arrêt de travail et 7 points de suture



En liberté dans la cour de la propriété, Nebraska a mordu le facteur qui distribuait un recommandé

3 mois d'arrêt de travail, morsures au mollet et à la hanche, des séquelles à vie



Rex a mordu la factrice en pleine rue aux côtés de sa propriétaire

3 jours d'arrêt de travail, stress quotidien pour la factrice qui part en tournée la peur au ventre

En cas de morsure ou de risque, la distribution du courrier sera systématiquement suspendue à l'adresse concernée, il en va de la sécurité de votre facteur.



Mission Locale «Jeunes»
Saint-Marcellin Vercors Isère

Les jeudis de l'emploi
j'le dis, j'y vais

Jeunes 16-25 ans

BOOSTE TON JOB

Un coaching personnalisé
Les clés de ma réussite

9h30

- CV et lettre de motivation
- Inscription à Pôle emploi - Inscription en agence d'intérim
- Consultation d'offres d'emploi - Candidatures en ligne
- Actualités emploi / formation

Un aprem, un thème 14h

- Je découvre des métiers
- Je rencontre des professionnels
- Je développe mon réseau
- Je m'informe

C'EST POUR MOI !

Mission Locale «Jeunes»
Saint-Marcellin Vercors Isère
Maison de l'intercommunalité
7 rue du Colombier
38160 Saint-Marcellin
04 76 38 83 42

Mission Locale "Jeunes"
Saint-Marcellin Vercors Isère

missionlocale38160

Jeunes 16-25 ans

Mission Locale «Jeunes»
Saint-Marcellin Vercors Isère

Affirmez votre potentiel !

Information

Orientation

Formation

Emploi

Vie Quotidienne

Mission Locale «Jeunes»
Saint-Marcellin Vercors Isère

Maison de l'intercommunalité - 7 rue du Colombier - CS 20063
38162 SAINT-MARCELLIN cedex

04 76 38 83 42 @contact@mij-smvi.fr www.missionlocale.saintmarcellin-vercors-isere.fr

St Marcellin
Vinay
Pont en Royans
St Quentin sur Isère

A la Mission Locale, vous bénéficiez :

- d'un suivi gratuit et personnalisé par des professionnels
- d'un accompagnement à l'emploi, la formation ou la vie quotidienne
- d'une information sur les contrats et les filières en alternance
- de rencontres avec des employeurs et visites d'entreprises locales
- des aides de l'Etat ou de la Région pour les jeunes

La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Journée de la politesse Ecole de Cognin

Les élèves avaient proposé d'organiser une journée de la politesse à l'école de Cognin les Gorges. Cette dernière a eu lieu mardi 9 avril. Après avoir participé à des débats au sein de leur classe sur le thème de la politesse, les élèves ont pu s'inscrire à des ateliers.

Voici le résultat de leur travail



Le projet « Jardinons » de nos écoliers de Rovon

Dans le cadre de notre projet d'école, les élèves des deux classes de Rovon ont créé leur petit jardin pédagogique. La mairie a gentiment mis à leur disposition deux grandes jardinières à hauteur d'enfant à proximité des bâtiments de l'école. Qu'elle en soit encore remerciée ! A la suite d'expériences menées en classe sur la germination, les écoliers ont réalisé des semis de légumes (radis, courgettes, haricots verts, petits pois) et de fleurs (capucines, et anémones) en pleine terre. Ils ont aussi repiqué des plants de tomates et de fraisiers.



Ils ont donc allié l'utile à l'agréable ! La surveillance et l'entretien de ce potager sera régulière et espérons que les fruits et légumes de ce jardin pourront être dégustés par nos gastronomes en culotte courte en juin. Aucun pesticide ne sera utilisé. Un projet avait été mené en amont de celui-ci sur l'équilibre alimentaire, la nécessité de manger fruits et légumes pour être en bonne santé.

Une sensibilisation à la protection de notre planète si malade a aussi été faite puisqu'une des classes a rédigé et illustré un livre sur ce thème pendant l'année scolaire. Ce livre a été présenté à la Fête du Livre de Cras en mai 2019.

Ecole de Saint-Gervais

Grâce au Sou des écoles que nous remercions, nous sommes aussi, toujours dans le cadre de ce projet, rendus à la ferme pédagogique Clos Fougères à Chateaufort-sur-Isère le 14 mai. Les enfants ont pu observer plusieurs variétés d'arbres fruitiers, pêchers, abricotiers, pieds de vigne. Pauline nous a montré comment les abeilles servent à transformer les fleurs en fruits. Les enfants ont cueilli des cerises, fabriqué des cup cakes, visité le potager et goûté des légumes crus et fait des plantations de petits pois pour ramener à l'école. Ils ont appris que certains insectes aident les jardiniers et leur ont fabriqué un abri dans un petit panier qu'ils ont rempli de morceaux de briques, de paille et de brindilles, pour mettre dans leur jardin. Une journée très riche en apprentissages !...

Projet alimentation école de Saint-Gervais – Ecole maternelle



Nous avons comme projet cette année d'enseigner aux enfants combien une alimentation équilibrée était importante pour leur santé.

Nous leur avons appris à nommer, puis à ranger les aliments dans les groupes alimentaires et à fabriquer, puis remplir la pyramide alimentaire, pour apprendre à manger équilibré.

Nous avons fabriqué des sets de table pour le petit déjeuner, à mettre sous notre bol pour pouvoir choisir des aliments et faire un petit déjeuner équilibré.

Nous avons joué au restaurant. Il y a des clients et des serveurs.....Bon appétit !!

Nous avons travaillé sur l'histoire de « la grosse faim du p'tit bonhomme » et avons fabriqué de la farine avec des vieux moulins, pour faire du pain.

Nous avons appris à faire un petit déjeuner équilibré.

Il faut prendre un aliment dans :

- le groupe marron = féculents – céréales
- le groupe vert = fruits et légumes
- le groupe bleu = lait - produits laitiers
- le groupe jaune = matières grasses

Si on a une grosse faim : on peut ajouter un aliment du groupe rouge.

On peut aussi mettre un aliment du groupe orange mais ce n'est pas utile pour notre corps, c'est juste pour se faire plaisir !!

Nous nous sommes entraînés à choisir des aliments pour faire un petit déjeuner équilibré et à écrire des menus.



Jouer à la marchande



Une vogue pleine de chaleur (malgré la pluie) !

Les 3 jours de la fête du village a permis, encore cette année, de nous retrouver autour des activités variées telles que la pétanque, la rediffusion de match de la coupe de foot féminine, un concours de lancers, un méchoui et bien sûr le traditionnel feu d'artifice qui rencontre toujours autant de succès.

L'équipe des bénévoles du comité des fêtes tient à remercier chaleureusement tous les participants qui nous permettent de vous proposer ce programme : la mairie et les employés communaux ainsi que les sponsors qui nous apportent un confort financier ou matériel non négligeable (Axa, Cavyvan, Carrosserie Pachot, Concept acier, Depagne, CMI Janon, EARL la Drevenne, le bon plan, les fins gourmets, le lycée Bellevue, les saveurs du Grangeon, Maddy'n color, BTP Mandier, les pépinières Payre, l'entreprise Rival, Sobeca, Super U, Isea France ,Christophe Buisson pour le bois) .

Mille mercis à la Batuccada tullinoise qui a mis le feu sur les rives du Port le samedi soir, à la chorale Sing for You et les vocalises de Varacieux qui nous ont emmenés dans leur bel univers et à Sindy Piccardi toujours fidèle au poste avec, encore cette année, un beau défilé de mode.

Et un BIG UP aux trois chanteuses du groupe MCV et au groupe « Kill the Cat ». Tous deux nous ont fait vivre un vrai beau moment ! Ceux qui étaient présents savent de quoi nous parlons. Et un autre BIG UP à nos « ambianceurs » improvisés : Baptiste et son coffre de baryton , le sourire du petit Nico ainsi que Fred et ses autres joyeux compagnons du devoir. Ils n'étaient pas inscrits au programme mais sans eux notre vogue n'aurait pas été tout à fait la même...

Avec nos vies au rythme souvent trépidant, les temps pour nous retrouver sont rares... et comme tout ce qui est rare est précieux, il faut préserver ces moments de convivialité encore plus dans nos communes rurales qu'ailleurs.

Pour qu'un navire avance, il faut une belle équipe et comme nous l'avons trouvé, nous comptons bien la garder le plus longtemps possible (les nouveaux moussaillons seront les bienvenus), nous vous donnons donc rendez-vous l'an prochain pour nous retrouver, échanger, rire... profiter de notre vie de village tout simplement.

Et si nous pouvions avoir le soleil en plus ce serait bien !

